



Le CSE (en bref)

N°60

**SYNDICAT
UTILE et
DÉTERMINÉ !**

Réunion du 16 novembre 2023

Information sur l'évolution du référentiel emploi Communauté

La direction a présenté le document consultable <ICI> qui fait un état des lieux des travaux de mise à jours du référentiel actuel des métiers de la Communauté BPCE (tout récemment remplacé par un « collectif » BPCE ...). **Le DRH a précisé qu'il s'agit d'un outil de gestion Communauté sans aucun impact sur le contrat de travail.**

La page 4 du document présente les éventuels impacts sur des emplois à BPCE-IT, classés en impacts inexistantes ou « positifs » et en impacts « faibles ».

Impacts dits « positifs » : les emplois existants dans les datacenters à BPCE-IT sont intégrés au référentiel Communauté, et un emploi de « release manager » est créé

afin de « valoriser la filière intégration ».

De plus l'emploi « analyste/ingénieur » devient plus simplement « ingénieur ».

Impacts dits « faibles » : certains regroupements ne nous paraissent pas si faibles que ça : les ingénieurs et experts en développement deviennent tous « développeurs », et, dans le métier « Sécurité du SI », les anciens analystes, ingénieurs et experts deviennent tous « experts SI » ...

Plus quelques changements de libellés dont certains très « Natixis friendly », comme le remplacement de « responsable de domaine » par « squad lead »...

La direction a répété que ce référentiel Communauté ne change pas notre référentiel local, ce qu'on espère car autrement une consultation du CSE serait requise...

Evolution des pôles d'astreintes et permanences – réponses aux questions

Ce point avait été présenté il y a deux mois avec un document (voir <ICI>) qui contenait des « suppressions » et des « créations » de pôles d'astreintes et de permanences. Nombre d'élu-es s'étant étonné-es de certaines suppressions, le point avait été reporté au CSE du mois dernier, où nous avons appris qu'en fait de suppressions, il s'agissait de pôles « transverses » remplacés par des pôles à la dimension des équipes. Toutefois, la direction s'était montrée incapable de nous expliquer quels nouveaux pôles correspondaient à ceux supprimés, les intitulés étant différents. Il avait donc été convenu que lors du CSE de novembre elle répondrait à cette question, ainsi qu'à d'autres sur la volumétrie et les justifications des créations de nouveaux pôles.

En fait de réponse, **la direction, sans compléter le document présenté le mois dernier, s'en est tenue aux explications du mois dernier, bafouant ainsi le rôle d'information du CSE** sur un sujet aussi important que les astreintes et permanences. La direction a renvoyé les élu-es à la Commission de suivi sur ce sujet prévue le 23 novembre.

Consultation annuelle sur la situation économique et financière 2022 à BPCE-IT

Après un retour de la réunion du 9 novembre de la Commission Économique du CSE (dont le CR est consultable <ICI>), **les élu-es ont voté à l'unanimité le recours à un cabinet d'experts comptables pour aider le CSE dans son analyse économique et financière.**

La direction n'était visiblement pas enthousiaste à cette idée, arguant que l'audit BCE lui prenait déjà beaucoup

de temps (et justifiant par avance des difficultés à répondre rapidement aux questions des expert...).

Cependant, quand on voit qu'il a fallu trois réunions de la Commission Économique pour obtenir un TJM (Taux Journalier Moyen) des prestations de Natixis Porto, et que celui-ci est tout sauf fiable (la direction y incluant les coûts des laptops devant la Commission avant de dire le contraire en CSE...), on se dit qu'un cabinet d'experts ne sera pas superflu pour obtenir les données financières dont le CSE a besoin.

Deux informations (sans consultations !) sur des changements d'organisation et d'organigramme

La nouvelle Directrice Générale a récemment affirmé qu'aucune grosse réorganisation à BPCE-IT n'était prévue. **Cela commence pourtant très fort avec deux informations-consultations sur des évolutions d'organisations (voir plus loin) et les deux informations sans consultation suivantes !**

Si celle concernant les datacenters (voir <ICI>) n'est effectivement qu'un déplacement du pôle datacenters, celle concernant SEF/SEA (voir <ICI>) annonce page 8 du document un mouvement managérial peu clair : un Team Leader qui devient Team Leader adjoint. Mais ce qui n'apparaît pas c'est qu'en réalité il y aurait un départ suite à une « opportunité » et l'arrivée d'un nouveau Team Leader, en dépit de l'affirmation « pas d'évolution d'emplois » ...

Le CSE (en bref)

Rapport sur les œuvres sociales

La liste des candidat-es pour les postes de référents locaux a été présentée et votée à l'unanimité par les élu-es. La répartition des heures se fera le mois prochain.

Les membres de la Commission Voyages ont présenté une charte consultable <ICI>, qui engage les salarié-es ainsi que le CSE. **En effet, trop de personnes s'inscrivent pour des voyages et annulent au dernier moment pour convenance personnelle, entraînant de facto des frais que seul le CSE doit supporter. A l'avenir, chaque personne inscrite s'engage à maintenir son inscription, sauf cas de force majeure.**

D'autre part, une date limite sera définie pour le dépôt des pièces d'identité, permettant ainsi au voyageur de tenir ses impératifs tant au niveau des réservations sur l'aérien qu'au niveau des rooming-list des hôteliers. Si ces documents ne sont pas transmis en temps et en heure, le voyage sera alors annulé pour les personnes

qui n'ont pas respecté cette règle, mais à leurs frais et non plus à ceux du CSE.

Un second document a été présenté aux élus concernant le voyage à Prague, consultable <ICI>. Celui-ci affine les dernières informations reçues et le déroulé du séjour.

A partir de la saison 2025 la Commission Voyages a fait savoir qu'elle tiendrait compte du contexte géopolitique, économique et écologique avant de décider des destinations proposées.

Les règles de gestion consultables <ICI> ont également évolué, entre autres en ce qui concerne l'envoi des factures pour remboursement (forfait détente).

Concernant les chèques vacances, une campagne supplémentaire a été ajoutée afin de coller au mieux aux périodes de congés.

Enfin, n'oubliez pas de commander vos chèques cadeau de Noël avant le 15/12 en vous rendant sur le site du CSE : seul-es les salarié-es inscrit-es les percevront.

Information - consultation sur l'évolution de l'organisation du Pôle Sécurité informatique

La consultation sur ce projet d'évolution du pôle Sécurité informatique (consultable <ICI>) porte la création d'un département SYA (pour les outils d'authentification, de contrôle d'accès et de gestion des certificats) et de faire fusionner les départements IAM et HAB.

Pour l'instant nous y voyons un point positif du fait que l'équipe de sécurité Mainframe va récupérer les habilitations du Mainframe ce qui n'est pas le cas actuellement.

À la page 8 du document SUD a fait remarquer qu'il manquait un mouvement d'un quatrième salarié vers le service « Contrôles », ce que le DRH a confirmé et ajouté que ce salarié vient de HAB.

Nous invitons vivement les collègues concerné-es à **répondre au petit sondage de 5 questions émanant du CSE** car elles et ils sont les plus à même de juger des impacts, positifs ou négatifs, sur leurs activités au quotidien.

Information - consultation sur l'évolution de l'organisation de la direction Infrastructure et sur la création de la Direction Transformation Technologique

La direction nous a présenté un document d'information-consultation (consultable <ICI>) qui concerne deux évolutions d'organisation du pôle infrastructure : une création d'une entité « Transformation Technologique » et un « ajustement » (comprendre « réorganisation ») de l'entité « Infra Digitale ».

Pour chacune, on nous affirme (pages 8 et 17) qu'il n'y a « pas de modification d'activités, pas de modification d'emploi ni d'affectation géographique ». Cependant, dans les deux cas on observe 4 ou 5 mouvements managériaux qui nous laissent penser que le grand mercato lancé avec le projet « #On Délivre » n'est pas terminé !

Concernant la réorganisation de l'infra digitale, SUD-Solidaires a par ailleurs souligné un fort risque de fragilisation de l'équipe Linux avec le transfert de deux salarié-es vers les activités Container, ce qui va accroître inévitablement la charge de travail de ceux restant sur Linux. **SUD-Solidaires a aussi obtenu que ces deux réorganisations fassent l'objet de deux consultations différentes. À cette occasion, des sondages seront bientôt envoyés aux salarié-es concerné-es** et les membres du CSE vont demander à la direction des compléments d'informations. Si ces projets soulèvent pour vous des inquiétudes ou interrogations n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élu-es au CSE.

Information sur la mise à jour de la Décision Unilatérale Employeur sur la retraite supplémentaire

Le document consultable <ICI> présenté par la direction est une mise en conformité avec les nouvelles règles de la CGP sur les conditions de dispenses et les pensions de réversion (voir articles 3 et 7).

**SYNDICAT
UTILE et
DÉTERMINÉ !**

Vos représentant-es SUD-Solidaires au CSE :

Valérie ESPAGNET, Nathalie LEFEVRE, Corinne SAVIN, Benoît POMATTO, Philippe GERARDOT, Nicolas GUERIN, Romain SIMONET, Daniel THIRARD